Quarantième Année — N° 153 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 2 JUIN 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1er JUIN 1895

INTERPELLATION AU SÉNAT

sur la Politique Extérieure

Paris, 31 mai. — L'interpellation, annoncée pour aujourd'hui, du marquis de l'Angle-Beaumanoir, sur la politique extérieure du gouvernement — lisez sur l'envoi d'une division navale française à Kiel — a amené une assistance nombreuse dans les tribunes du Sénat.

Presque tous les membres de la haute Assemblée sont à leur poste. Il y a un grand mouvement dans les couloirs où l'on remarque MM. Ribot, Hanotaux, Zurlinden ; plusieurs députés ; M. Dupuy, ancien président du conseil ; entre autres, M. Rouanet.

M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir est fort entouré. On remarque plusieurs attachés étrangers dans la tribune diplomatique.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

LE MINISTRE DE LA GUERRE dépose un projet de loi portant approbation d'une convention entre l'État et la ville de Melun en vue de la création de nouvelles casernes.

L'urgence est prononcée et le projet est renvoyé à la commission des finances.

Discours de M. de l'Angle-Beaumanoir

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation du marquis de l'Angle-Beaumanoir sur la politique extérieure.

M. LE MARQUIS DE L'ANGLE-BEAUMANOIR. — Messieurs, les minorités parlementaires ne prenant pas une part directe au gouvernement du pays ont cependant le devoir de porter à la tribune les questions qui intéressent l'honneur et la sécurité du pays. Elles peuvent donner des conseils opportuns ou solliciter des explications nécessaires.

Ce devoir est particulièrement délicat à remplir dans les affaires qui touchent à la politique internationale; mais, en même temps, on a l'heureuse fortune de pouvoir compter en pareille matière sur la bonne volonté de tous les partis, car dès qu'il s'agit des intérêts extérieurs de la France, il n'y a plus dans nos Chambres que de bons citoyens, des patriotes résolus, en un mot de bons Français. (Très bien sur un grand nombre de bancs).

Je réclame le bénéfice de cette déclaration dans le cas où, malgré la modération que je m'impose, quelques paroles trop vives m'échapperaient. (Très bien ! Très bien ! sur les mêmes bancs).

Je tiens à distinguer entre le parti républicain, qui n'est pas en cause, et la politique de M. le président actuel du conseil.

Depuis quelque temps, en effet, d'énergiques protestations se sont fait entendre, et elles ne sont pas toutes restées sans résultat. Les équivoques de la politique actuelle n'ont pas d'ailleurs frappé que des Français.

Ainsi, j'ai reçu une lettre du rédacteur en chef d'une importante revue politique de Berlin qui indique que certaines préoccupations existent aussi de l'autre côté du Rhin. Cette lettre me demande mon sentiment sur ce que je sais de l'opinion publique en France à l'égard de l'Allemagne. D'après mon correspondant occasionnel, il existerait en Allemagne un courant d'opinion en vertu duquel certaines idées de réconciliation seraient possibles.

Certes, ce serait une grande joie pour l'Europe d'apprendre qu'à la suite d'une entente, une longue période de paix pourrait être entrevue. Mais ce rêve n'est réalisable qu'à la condition qu'aucune atteinte ne soit portée à la dignité de la France ! (Mouvements divers.)

J'adresse à M. le Président du Conseil la question suivante :

S'il est vrai que le gouvernement s'apprête à envoyer une division navale à Kiel, quel y sera son rôle ?

D'abord quelle est notre situation en Alsace-Lorraine après un quart de siècle ? Un cordon sanitaire nous en interdit l'accès, à nous seuls. Quant au séjour, il n'en faut pas parler.

Nous voyons l'empereur allemand offrant au prince de Bismarck, à l'occasion de son anniversaire, une épée portant le blason de l'Alsace-Lorraine à côté des armoiries de l'ancien chancelier.

Nous voyons se préparer les fêtes de Kiel où nos marins vont pouvoir lire à la poupe des vaisseaux allemands les noms de Wœrth et de Wissembourg. (Sensation prolongée).

Je n'oublie certes pas que l'empereur allemand est une âme généreuse, une âme vraiment royale. Je n'oublie pas les nobles paroles qu'il adressait à son peuple et à son armée au jour de son avènement.

Je souhaite, j'espère qu'une heure viendra, heure que j'appelle de tous mes vœux, où la France, grâce à la restauration de la monarchie (Vives interruptions et rires à gauche)... aura un chef sachant parler aussi bien et aussi haut. (Nouvelles interruptions et rumeurs générales à gauche.)

M. MONIS. — Il ne faut pas dire cela devant l'ennemi.

M. LE MARQUIS DE L'ANGLE BEAUMANOIR. — Je ne doute donc pas de la courtoisie que nos voisins apporteront à recevoir nos marins; mais enfin je demande au gouvernement pourquoi il envoie une division navale aux fêtes de Kiel.

M. LE MARQUIS DE L'ANGLE-BEAUMANOIR. — Qu'est-ce donc cette œuvre, à l'inauguration de laquelle on nous convie ? C'est une œuvre essentiellement guerrière. M. le ministre de la marine déclarait que le percement du canal du Nord nous obligerait à augmenter notre flotte; voilà le retour de noces; la République française n'est donc plus que le satellite de l'Empire allemand.

Est-ce donc là cette République dont on nous parle si souvent; en vérité, les républicains de 93, qui me font horreur à moi monarchiste, faisaient, il faut le reconnaître, une autre figure devant l'étranger.

L'Alsace-Lorraine, si fidèle, après un quart de siècle, voudrait savoir si votre politique à Kiel est une politique d'abandon. (Rumeurs à gauche.)

Certes, la France ne désire pas la guerre ; le peuple, dont les généreux sentiments ne sont pas émoussés, voit juste ; que l'Allemagne convie ses alliés, rien de plus naturel ; mais quel rôle, je le répète, jouerons-nous à Kiel, nous autres ?

D'autre part, que sommes-nous allés faire au Japon, quel intérêt français avez-vous représenté en Extrême-Orient ? Est-ce que, par hasard, la France entretiendrait des armées aussi considérables pour des intérêts étrangers ?

Allons-nous, oui ou non, continuer cette politique ? (Protestations à gauche).

Je vois ce que nous faisons ; je n'aperçois pas ce que font les autres ; chaque jour nous apporte des désillusions et des tristesses patriotiques : c'est avec notre argent qu'on a construit ce canal à l'inauguration duquel on nous convie. (Mouvement divers). Je sais bien que notre participation aux fêtes de Kiel s'explique par la *présence de la flotte russe*, dont les couleurs se mêleront aux nôtres dans les eaux du canal ; mais on oublie que nos navires seront isolés des bâtiments russes et que l'Union des deux nations ne pourra même pas se manifester au grand jour.

Ajoutez que l'inauguration du canal aura lieu le 18 juin, quatrevingtième anniversaire de la bataille de Waterloo. (Sensation prolongée).

Vraiment, la mesure est comble; allons-nous donc indéfiniment jouer ce rôle de comparses sur tous les théâtres où les événements nous appellent ?

Au lieu de faire tout le temps de la politique allemande, de la politique anglaise, ou même de la politique russe, ne pensez-vous pas qu'il serait temps de faire de la politique française ? (Très bien à droite).

En dépit de la sérénité de M. le ministre des affaires étrangères et de la béatitude de M. le Président du Conseil... (Explosion de rires.)

M. RIBOT, président du Conseil. — Vous me canonisez trop vite !

M. LE MARQUIS DE L'ANGLE-BEAUMANOIR. — Je crois que la France est entrée dans une voie pleine de périls, et j'estime avoir rempli mon devoir, en portant à cette tribune les observations que je viens d'exposer. (Très bien à droite.)

Réplique du ministre des affaires étrangères

M. HANOTAUX, ministre des affaires étrangères. — L'interpellation de l'honorable marquis de l'Angle Beaumanoir visant la politique extérieure, personne ne s'étonnera, sans doute, que M. le président du conseil m'ait confié le soin de m'expliquer devant le Sénat au nom du gouvernement.

On nous demande si notre politique étrangère n'a pas *subi, dans les derniers temps, des modifications profondes*, si nous ne lui avons pas donné une orientation nouvelle ? Je réponds tout de suite qu'il n'en est rien: j'affirme que notre politique n'a point les tendances qu'on lui prête, je n'accepte pas les reproches que l'on nous adresse, et que nous avons si souvent entendu formuler par les mêmes adversaires contre les patriotes éprouvés qui nous ont précédé dans la charge des affaires extérieures de la République française.

J'affirme que, bien au contraire, dans les circonstances récentes auxquelles il a été fait allusion, notre politique est restée fidèle à une direction générale parfaitement déterminée, et consacrée d'ailleurs par l'assentiment du Parlement et du pays. (Très bien ! très bien !)

On nous demande quelles sont les raisons qui nous ont amené à suivre, en vue du règlement du conflit japonais, la voie que nous avons prise ; on nous adresse même à ce sujet des critiques assez vives. Le Sénat m'excusera assurément de ne pas entrer dans un débat de détails, de ne pas répondre point par point à ces critiques dans lesquelles je pourrais relever plus d'une allégation incomplète ou erronée ; mais je n'éprouve aucun embarras à déclarer que le gouvernement, *en faisant auprès du Japon une démarche amicale*, dans laquelle il s'est trouvé associé à d'autres puissances européennes, s'est inspiré, au premier chef, des intérêts de notre pays.

La situation que nous occupons en Extrême-Orient, tant par suite du développement de nos possessions d'Indo-Chine qu'en raison du protectorat que nous exerçons sur les missions catholiques, impose une vigilance spéciale pour tout ce qui menace l'existence du vaste Empire Chinois. Si cet Empire venait à se démembrer et même à subir des troubles profonds, nous ressentirions assurément les premiers contre-coups du désordre et de l'anarchie que de tels événements provoqueraient dans cette partie du monde.

Il était donc de notre intérêt, comme voisin, de la Chine, et comme partisans d'une paix durable, de voir se créer, la guerre une fois finie, un état de choses qui ne portât pas atteinte au maintien et à l'indépendance du Céleste-Empire.

Or, on pouvait appréhender qu'une occupation permanente, menaçant le cœur même de la Chine, n'amenât rapidement une dislocation ou une décomposition dont nous devions redouter les effets ; cette vue n'a pas été seulement la nôtre, Messieurs elle a été partagée par d'autres puissances, ayant également une importante situation à sauvegarder en Extrême-Orient.

La Russie est, comme nous, voisine de la Chine; elle a, comme nous, le plus sérieux intérêt à ce que rien ne soit changé au *statu quo* continental de cet Empire; sur ce point comme sur d'autres, les intérêts de la Russie et la France sont communs, et se sont trouvés liés, aussi bien par la nature des choses, que par les relations établies entre les deux pays et par la volonté concertée de leurs gouvernements.

Les intérêts de l'Allemagne, quoique n'ayant pas un caractère territorial, ont paru à son gouvernement être d'une nature analogue ; l'action de sa diplomatie s'est donc combinée avec celle des deux autres puissances ; pour des motifs non moins sérieux, l'Espagne s'est jointe à ce concert.

Messieurs, l'action commune à laquelle les puissances se sont ainsi déterminées a été bonne en fait à un échange de vues avec le Japon, et cette nation, justement fière de ses victoires, s'est rangée, avec un esprit de sagesse auquel je tiens à rendre hommage, aux conseils amicaux qui lui étaient donnés.

Le résultat de cette action commune a été de sauvegarder l'existence et l'indépendance de la Chine, et le premier accord intervenu nous autorise à espérer une issue favorable des pourparlers. (Assentiment à gauche.)

Permettez-moi, messieurs, d'ajouter qu'au moment même où une action commune des puissances européennes intervenait en Extrême-Orient, une autre également combinée se produisait plus près de nous, à Constantinople, à propos des affaires d'Arménie.

Ici, nouveau groupement : c'est la Russie, c'est la France et c'est l'Angleterre qui s'appliquent à résoudre, d'accord avec la Sublime Porte, une question également délicate.

Comme je viens de le dire, le groupement, messieurs, est différent et pourtant qui songerait à se plaindre qu'il se soit produit ? Qui s'étonne de voir la France et la Russie, agissant encore de concert, faire concourir leurs efforts avec ceux de l'Angleterre pour le bien de la paix. (Très bien à gauche.)

Ainsi, messieurs, dans les cas spéciaux, les puissances peuvent rechercher en commun les résultats pacifiques sans perdre de vue les intérêts généraux de leurs politiques nationales respectives. J'ajoute que ce sont là pour nous les conditions mêmes de toute politique qui ne se résignera pas à voir la France abdiquer le rôle auquel elle a droit dans les affaires du monde.

M. de l'Angle Beaumanoir a touché au cours de son exposé un autre point sur lequel le gouvernement désire s'expliquer également devant le Parlement et le pays : il s'agit de la participation de la France à la cérémonie d'inauguration du canal de la Baltique.

Sommes-nous encore ici en présence d'un fait qui marque une orientation nouvelle ? Les raisons qui ont dicté notre décision ont-elles une portée politique qui soit en contradiction avec ce qui s'est passé jusqu'à ce jour.

Non, messieurs, tel n'est pas le caractère de l'invitation qui nous a été adressée; tel n'est pas celui de notre acceptation. Sur ce point, nous tenons à ne laisser subsister aucun doute. D'ailleurs nous avons fait connaître trop nettement dès le début nos sentiments à cet égard pour que j'hésite à renouveler publiquement cette déclaration.

A un acte de politesse internationale qui s'adressait à toutes les puissances maritimes, nous avons, comme toutes les autres puissances, répondu par un acte de politesse internationale. C'est à ces termes précis que nous avons limité notre participation, qui n'a et ne peut avoir un autre caractère.

En pleine paix, les relations des peuples doivent être régies par un sentiment digne et simple des convenances internationales. Ce sont évidemment des considérations analogues qui ont déterminé les gouvernements antérieurs alors qu'ils se sont décidés à prendre part au congrès de Berlin en 1878, aux conférences du Congo en 1885, à envoyer une délégation militaire aux obsèques de Guillaume Ier en 1888 et une délégation politique et ouvrière au Congrès de 1890.

Et quoique certaines inquiétudes se soient aussi manifestées au moment où ces décisions ont été prises, personne n'a pu dire depuis, personne ne pourra dire demain que rien été modifié par ces faits particuliers sans les sentiments ni sans l'autorité morale d'une nation qui reste invinciblement fidèle à ses souvenirs et confiante dans ses destinées. (Applaudissements.)

Je crois, messieurs, que cet exposé sincère suffit à répondre aux appréhensions dont l'honorable M. de l'Angle-Beaumanoir s'est fait l'écho dans cette enceinte, et j'espère que le Sénat voudra bien se contenter de ces explications. (Bravos à gauche).

M. le Président règle l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. le Royer demande que la date de la nomination de la commission des finances, qui avait été fixée au 6 juin, soit reportée au 10. (Assentiment général.)

M. LE PRÉSIDENT. — Le Sénat pourrait se réunir le 10 juin.

M. BUFFET. — Il serait déplorable qu'après d'aussi longues vacances on marquât ainsi l'impuissance du Sénat.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y a aucun rapport prêt à venir en discussion.

M. BUFFET. — Et le projet sur les accidents ?

M. LE PRÉSIDENT. — Il est entendu qu'il viendra en discussion le 10 juin.

La prochaine séance aura lieu le 10 juin et la séance est levée à 4 heures.

IMPRESSIONS DE SÉANCE

Paris, 31 mai. — M. Hanotaux a lu sa réplique au marquis de Beaumanoir; c'est-à-dire que pour cette réplique le ministre des affaires étrangères avait eu sans doute pour collaborateur le Président du Conseil. M. Hanotaux a été vigoureusement applaudi à gauche.

Un membre de la droite que nous rencontrons après la séance dans la galerie des bustes et à qui nous demandons son avis, nous dit : « Tout le monde, les uns hautement, les autres *in petto*, est un peu de l'avis de M. le marquis de Beaumanoir qui, vous l'avez entendu, s'est écrié après le discours du ministre des affaires étrangères : « Le Sénat se contente de peu. »

VIF INCIDENT

Un très vif incident vient de se produire dans la galerie des bustes : le lieutenant Mangin, du 1er régiment d'infanterie de marine, chevalier de la Légion d'honneur, en tenue, s'adressant en public et à haute voix à M. Isaac, sénateur de la Guadeloupe, lui a demandé des explications sur des propos tenus par lui dans un de ses discours, au sujet de faits qui se sont passés au Soudan et dont M. Isaac aurait rendu responsable M. Mangin.

M. Isaac répondit très vivement à M. Mangin qu'il ne lui devait aucune explication, son nom n'ayant jamais été prononcé par lui. Puis le sénateur de la Guadeloupe, avisant le Président du Conseil, voulut lui soumettre le cas, mais M. Ribot refusa péremptoirement d'intervenir. M. le lieutenant Castel, chef du service intérieur s'efforça de calmer l'irritation de M. Mangin et proposa à M. Isaac de recevoir cet officier dans un salon particulier. Sur le refus formel de M. Isaac, M. Mangin se retira.

LA SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 1er juin.

La semaine qui vient de s'écouler n'a rien présenté de bien saillant au point de vue industriel et commercial.

Tissus. — La vente des tissus s'effectue d'une manière régulière : les détaillants sont assez heureux pour le moment, ce qui les engage à traiter des affaires assez importantes. Mais les négociants manquent de certains articles, qui feront assurément complètement défaut d'ici peu, si la situation se maintient aussi favorable.

Il est bon de signaler comme article demandé le *Crépon tricotine* tissu d'une certaine originalité ; on le produit en toutes nuances, mais le rouge bengale aux reflets enflammés donne à cet article un cachet tout particulier.

Peignage et filature de laines. — L'alimentation de ces industries se poursuit régulièrement.

Commerce de laines. — On accuse un assez bon courant d'affaires à la parité des prix de la semaine dernière.

Les ventes publiques de laines, tenues, cette semaine, à Roubaix-Tourcoing, ont dénoté une situation favorable pour les blousses et, d'autre part, un calme assez caractérisé pour les déchets.

Le terme a perdu cinq centimes, mais il clôture en fermeté.

LE VOYAGE du PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

Dans le Centre et le Sud-Ouest

A NEVERS

Nevers, 31 mai. — Nous vous avons télégraphié hier l'arrivée du président de la République à Nevers. Il importe d'ajouter quelques mots sur les réceptions de la soirée.

Mgr Lelong, évêque de Nevers, en présentant son clergé, a prononcé un discours dont nous détachons les passages suivants :

« Appliqués à nos devoirs de prêtres, n'ayant d'autre ambition que de sauver les âmes, nous mettons tous nos soins à bien remplir cette grande et sainte mission. Tout ce qui nous en facilite l'accomplissement nous réjouit; tout ce qui l'entrave nous attriste, et nous croyons faire en cela acte de patriotisme. C'est parce que nous aimons la France de tout notre cœur, que nous travaillons de toutes nos forces à la rendre chrétienne. Nous rêvons pour elle une ère nouvelle de paix et de prospérité. »

M. Faure a répondu :

« Monsieur l'évêque, la République, selon moi, est un gouvernement de justice et de liberté ; c'est pourquoi je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer et qui témoignent de votre amour pour la France. »

Puis défilent devant le Président de la République les représentants de l'armée, de la magistrature, les maires des communes du département, les membres du corps enseignant.

A dix heures et demie, M. Félix Faure se rend à l'hôtel de ville où un chœur de soldats, dès l'arrivée du président, chante une cantate dont le titre est : *Madagascar*.

De l'hôtel de ville, M. Félix Faure se dirige à pied vers la terrasse située à l'extrémité de la place et d'où l'on découvre la vallée de la Loire. De l'autre côté de l'eau, un feu d'artifice est tiré. A onze heures et demie, le Président rentre à la préfecture, où il a passé la nuit.

A MOULINS

Moulins, 31 mai. — Le train présidentiel arrive en gare à midi. M. Félix Faure est reçu sur le quai par les autorités, les sénateurs, les députés, au nombre desquels ne figurent pas MM. Thivrier et Sauvanet, qui ont jugé à propos de s'abstenir.

Une musique joue la *Marseillaise*, l'hymne russe. Des jeunes filles offrent des fleurs, puis le cortège se forme et défile entre deux haies de soldats, sous des arcs de triomphe et au milieu d'une population tumultueuse et bruyante.

A la Préfecture, M. Félix Faure se montre au balcon. On crie : Vive la République ! Vive Faure ! Aussitôt après commencent les réceptions.

En présentant le clergé, Mgr Dubourg, évêque de Moulins, s'est exprimé ainsi :

« Nous aimons d'un ardent amour la religion et la patrie, et, fidèles à la direction de Sa Sainteté Léon XIII, dont l'âme est si française, notre joie est d'entretenir avec les représentants du pouvoir des relations de bienveillance réciproque dans la justice, la paix et la charité.

» Permettez-nous d'ajouter avec quelle émotion nous nous sommes unis au premier magistrat de la République, encourageant et félicitant nos vaillants soldats qui s'en vont planter *sur la terre lointaine de Madagascar le drapeau national*, emblème de la France, symbole de la civilisation chrétienne.

» Combien, d'autre part, votre sollicitude envers les humbles et les petits, vos visites hebdomadaires aux hôpitaux de Paris, ont droit à la gratitude spéciale des ministres d'une religion qui s'incline de préférence vers les malheureux et les déshérités de la terre.

» Ce souvenir, nous n'avons pas manqué de le porter devant Dieu en célébrant hier avec l'Église la mémoire de saint Félix, votre patron, et nous voulons profiter de cette coïncidence pour vous offrir l'assurance de nos prières, nos vœux sympathiques de bonne fête. »

Moulins, 31 mai. — M. Félix Faure, répondant à l'allocution de Mgr Dubourg, évêque de Moulins, lui dit :

« Je vous remercie, Monseigneur, des paroles que vous venez de prononcer. En pratiquant les vertus que vous avez indiquées, c'est-à-dire le respect de l'autorité et de toutes les lois, l'amour des humbles et surtout en vous faisant l'interprète des aspirations patriotiques qui sont dans tous les cœurs, vous remplirez dignement, loyalement, chrétiennement votre mission.

« Au nom de la République, je vous remercie, car le gouvernement républicain ne se sépare d'aucun des sentiments que vous avez exprimés.

« Je suis heureux que le clergé de l'Allier soit complètement d'accord avec vous et marche dans la voie que vous venez de tracer. »

Répondant à M. Cornil, sénateur, qui lui présentait le conseil général, M. Félix Faure l'a remercié d'avoir dans son allocution évoqué le souvenir de Gambetta. «Je vous sais gré, a-t-il répondu, de vous être souvenu que j'ai été son collaborateur. »

La réponse aux maires et aux instituteurs a eu le don de soulever l'enthousiasme de ceux-ci qui se sont écriés « Vive Faure ! Vive le brave homme ! » Puis les maires ont défilé devant le chef de l'Etat qui leur a serré la main.

M. Félix Faure a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Sorel, maire de Moulins, et au lieutenant de gendarmerie Kirmann, la rosette d'officier de l'instruction publique à MM. Bruel, médecin à Moulins et Moulnier, trésorier-payeur.

Avant de quitter la Préfecture, le Président de la République est entré dans la salle des journalistes. « J'ai tenu à vous rendre visite, a-t-il dit, et à voir comment vous êtes installés. »

A l'hôpital militaire, le Président s'est entretenu avec plusieurs malades et a doublé tous les congés. Il a remis la médaille d'honneur à la Sœur Hélène en lui disant que le gouvernement ne saurait être indifférent à un acte de dévouement.

A 3 heures 55 a eu lieu le départ pour Vichy. Les curieux massés à la gare ont salué le Président de leurs cris.

A VICHY

Vichy, 31 mai. — Le train présidentiel est arrivé à Vichy à 4 h. 50. La ville est très gracieusement et très richement décorée. Mêmes manifestations qu'à Nevers et à Moulins. Aux balcons des hôtels, les baigneurs joignent leurs ovations à celles de la foule.

La série des réceptions reprend à l'hôtel-de-ville. Le maire appelle toute la sollicitude du gouvernement sur la première station thermale de France.

Le maire proteste des sentiments républicains de la population et promet à M. Félix Faure qu'une plaque commémorative de sa visite sera placée dans l'Hôtel de Ville.

Le Président donne un peu d'espoir à cet excellent fonctionnaire et fait des vœux pour la prospérité de la station thermale qu'il représente.

M. Félix Faure s'est rendu ensuite à l'hôpital militaire, où il a interrogé quelques malades : après quoi, on le conduit aux appartements qui lui ont été préparés dans les bâtiments civils de l'inspection.

Après avoir pris quelques instants de repos, M. Félix Faure s'est rendu à l'établissement thermal. A ce moment, on commence à illuminer; un accident se produit. Un arc de triomphe prend feu ; on réussit à éteindre l'incendie.

M. Félix Faure a visité les deux principales sources de l'établissement thermal et a distribué plusieurs médailles.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Le *Matin* publie un article sous ce titre, à l'adresse des congrégations religieuses qui se refuseraient à payer le droit d'abonnement et des évêques partisans de la résistance passive conseillée par la note des cardinaux.

Dans cet article, on cherche à établir que la taxe d'abonnement est dérisoirement faible, qu'elle est une amélioration considérable du précédent état de choses, que le refus de la payer constituerait un acte d'insurrection, et que « s'il était établi que le Pape lui-même, malgré son bon vouloir, est impuissant à maintenir les fidèles hors de l'insurrection, » le gouvernement ne pourrait plus s'opposer à la dénonciation du Concordat et au rappel de notre ambassadeur près du Vatican.

Paris, 31 mai. — L'article du *Matin* fait un certain bruit à la Chambre. On l'attribue à M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, qui en est ou l'auteur ou l'inspirateur.

Les modérés trouvent que M. Poincaré a voulu donner une satisfaction platonique aux radicaux.

— C'est un os qu'il leur donne à ronger, disaient-ils.

Ils ne dissimulent point d'ailleurs leur mécontentement à l'égard de cette politique à la Ribot.

A droite l'irritation est à son comble.

— M. Poincaré, nous dit M. l'abbé Lemire, ou au moins l'auteur de l'article intervertit singulièrement les rôles: il a l'air de dire que si nous entretenons un ambassadeur près du Vatican, c'est une grâce que nous faisons au Pape. Je sais que le cabinet a plus besoin du Pape que le Pape n'a besoin de lui.

Mais il ne faut pas se méprendre sur la portée de l'article : On menace parce qu'on tremble ; on est effrayé dans les sphères officielles de l'attitude de l'épiscopat, et de l'attitude de Rome, et on se mord les doigts d'avoir provoqué ce nouveau déchaînement de guerre religieuse.

Ajoutons que M. Poincaré, qui devait aller demain à Lille inaugurer les nouvelles facultés, est atteint d'une indisposition opportune et qu'il se fait remplacer à cette cérémonie par son collègue Lebon.

On sait que Mgr Sonnois, en tournée pastorale, est justement à Lille en ce moment.

On se demande si M. Poincaré ne s'est pas souvenu au dernier moment de l'accueil que firent les Lyonnais à M. Casimir Périer après la mesure qu'il prit contre Mgr Coullié ?

LE SCANDALE DE DEMAIN

UN ARTICLE A SENSATION

Sous ce titre, et sous la signature XXX, le *Figaro* publie un article à sensation sur l'affaire des chemins de fer du Sud, qui font mine de se dénouer tragiquement pour certaines personnalités parlementaires.

Le rôle du chèque dans notre intéressante société n'est pas finie et ne finira pas de sitôt. Voici le début de l'article :

» Un gros scandale se prépare encore dans le monde parlementaire, si fertile, hélas ! en scandales. Il éclatera prochainement, à la séance de demain peut-être, et le coup portera sur les membres les plus en vue de la majorité.

» Depuis plusieurs mois on chuchotait des noms soupçonnés, mais personne n'osait les citer tout haut, lorsque, tout à coup, par une imprudence, le ministère ou le Parquet ayant essayé de compromettre M. Camille Pelletan, dans l'affaire de la *Voie ferrée*, tout a été remis en cause. Certaines personnalités du parti radical ont été exaspérées de se voir mêlées à des scandales, dont elles n'étaient en réalité que les victimes. Et de cette irritation fort légitime vont sortir les révélations... des chemins de fer du Sud ! »

Le *Figaro* raconte comment, sous la présidence de M. Casimir-Périer, partisan d'un grand nettoyage, des mandats d'arrêt étaient tout prêts. Mais M. Dupuy, paraît-il, mit des bâtons dans les roues. Une fois au pouvoir, M. Ribot essaya d'étrangler l'affaire.

» M. Ribot crut s'être débarrassé de l'affaire en annonçant que l'instruction était toujours ouverte et qu'un expert comptable était chargé d'examiner les comptes de la Compagnie des chemins de fer du Sud.

» L'instruction contre la Compagnie de Panama avait duré plusieurs années: il pouvait en advenir autant de celle des Chemins de fer du Sud. Avec le temps, ce pouvait donc être l'oubli éternel.

» Il n'en a pas été ainsi.

» M. Flory, à qui l'instruction avait confié l'expertise, avait cru, lui aussi, qu'il avait tout le temps qu'il désirerait pour faire son rapport. Donc, il ne s'est pas pressé pour le déposer.

» Mais, sur ces entrefaites, le ministère a appris que certains députés du parti radical et du groupe socialiste avaient réussi à se procurer des pièces ne laissant aucun doute sur la culpabilité de quelques personnalités politiques marquantes.

» Le gouvernement pouvait donc se trouver embarrassé. Aussi, pour éviter toute surprise, il s'est empressé de donner l'ordre à M. Flory de déposer son rapport, et le juge d'instruction, qui avait auparavant reçu la consigne de dormir, a été prié de fournir au Parquet ses conclusions, sans retard. »

L'annonce d'une interpellation a déconcerté les plans de M. Ribot. Il était impossible de cacher plus longtemps le pot aux roses. Au lieu de l'ordonnance de non-lieu qu'on attendait, on a vu poindre à l'horizon un procès en cour d'assises, où M. Félix Martin et quelques autres comparses vont être prochainement assignés.

» Quant au rapport de M. Flory, quelque ménagement qu'on ait voulu apporter dans l'examen de la comptabilité de la Compagnie, on sera obligé de constater qu'il est accablant pour les directeurs de l'affaire et surtout pour les personnalités politiques qui s'y trouvent mêlées.

» Parmi ces personnalités on en cite déjà sept : MM. Jules Roche, Rouvier, Yves Guyot, Thévenet, *anciens ministres*, M. François Deloncle, député ; M. Magnier, sénateur, et un septième personnage dont le nom est encore caché, et qui serait un sénateur. D'autres noms ne tarderont pas à être donnés.

» Tous ces membres ou anciens membres du Parlement figurent dans un syndicat formé par le baron de Reinach pour l'émission de la Compagnie des Chemins de fer du Sud. Et fait grave à signaler, certains d'entre eux faisaient partie du ministère. »

Un des points les plus graves du rapport de M. Flory, c'est la constatation, dans les comptes de la Compagnie, d'une dépense mystérieuse de onze cent mille francs qu'il a été impossible de justifier.

« Cette dépense irrégulière est précisément le chiffre des pots-de-vin distribués par M. le baron de Reinach. Où est allé cet argent ? A qui a-t-il été distribué ? On le sait, mais on ne veut pas le dire catégoriquement. M. Félix Martin répond qu'il n'a été que l'agent et le subalterne du baron de Reinach, qui était tout et qui a tout fait sans même consulter le conseil d'administration.

» C'est par les ordres du baron de Reinach que les répartitions d'argent ou de titres ont été faites aux syndicataires. Jamais le conseil d'administration n'a été avisé de tout ce tripotage. Et, en réalité, cette distribution d'argent a été faite par M. de Reinach dans des conditions identiques à celles qui s'étaient produites pour le fameux syndicat des actions de Panama. »

Le *Figaro* considère comme « écrasant » le rapport du célèbre expert. Il donne ensuite divers détails sur les agissements du syndicat et sur l'intervention de M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, intervention qui força le département du Var à accepter les conditions onéreuses de la Compagnie. « La responsabilité de M.

BOURSE DE PARIS DU 1er JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clô
102 40	3 0/0	...	...	102 32	102 30	102 30
107 47	3 1/2 0/0	...	...	107 25	107 35	107 35
3630	Banq. de France	...	...	3630	3640	3630
..	B. d'Escompte	...	...	..	..	..
795	Banq. de Paris	...	...	797	797	795
893	Crédit Foncier	...	...	895	895	893
813	Créd. Lyonnais	...	...	813	813	813
..	Crédit Mobilier	...	...	..	..	..
1470	Lyon	...	...	1470	1475	1465
1835	Nord	...	...	1835	1820	1835
..	Panama	...	...	..	..	..
3245	Suez	...	...	3227	3235	3230
72 3/32	Extérieure	...	...	72 ./.	72 3/32	71 29/32
89 65	Italien	...	...	89 50	89 50	89 42
25 1/2	Portugais	...	...	25 9/16	25 3/8	25 1/8
103 13/16	Hongrois	...	...	103 5/8	103 11/16	103 15/16
521 87	Egypte	...	...	530	521 87	520
25 85	Turc	...	...	25 ..	25 82	25 37
726 87	Banq. Ottomane	...	...	722 50	724 37	722 50
162 50	Lots turcs	...	...	163	161 87	162 50
102 70	Russe consolidé	...	...	102 45	102 50	..
93 40	Russe nouveau	...	...	93 25	93 25	93 20
68 25	Russe Orient	...	...	68 15	68 15	68 20
907	Autrichiens	...	...	910	908	906
242	Lombards	...	...	245	235	242
95	Nord Espagne	...	...	96	96	96
146	Saragosse	...	...	147	147	147
638	Méridionaux	...	...	638	633	..
408 12	Rio-Tinto	...	...	400	403 75	408 12
121 25	Tharsis	...	...	121 50	120 62	120 62
208 12	Alpines	...	...	201 87	208 12	210 62
..	Câbles	...	...	..	..	93
592	Impérial	...	...	592	505	595
555	Dynamite	...	...	565	560	562
..	Mobilier espag.	...	...	72	..	..
492 50	Tabacs turcs	...	...	491 25	491 87	490
...	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	...
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Métaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russe 1880	...	...	...	...	...
...	Gaz	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1860	...	...	...	...	...
...	Lille 1863	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacérès	...	...	...	...	...
...	Asturies	...	...	...	...	...
...	Foncières 1885	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cacérès (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Béthune	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Est	...	...	...	...	...
...	Ouest ac.	...	...	...	...	...
...	Orléans (oblig)	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 1er JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 400	...	416	Bains lillois	...	100
» 90, r. 500	...	508 50	Union lin. N.	...	140
» 68, r. 500	...	513	Gaz de Wazem	...	512 50
» 77, r. 500	...	504	Ch.d.fer Econ.	...	495 75
» 84, r. 400	...	404	Denain Anzin.	...	524 75
» 84, 1/4	...	406	Cambrésis	...	315
» 87, r. 400	...	404	CHARBONNAGES		
» 93, r. 500	...	504 50	Aniche, 12e	...	8730
Roub.-T. 1860	...	45 50	Anzin, 100e d.	4100	4100
Roubaix. 1893	...	493 75	Blanzy	...	1800
Amiens	...	119	Bruay	14800	14700
Dép. du Nord	...	102	Bully-Gren., 6e	1980	1995
Tourcoing 1878	...	610	Campagnac	...	801 25
Armentièr. 86	...	506 25	Carvin	1308 75	1300
Douai, libérée	...	505	Courrières, 10e	...	4198 75
Valenciennes.	...	500	Crespin	...	115
Verley, Decr.	...	1340	Douchy	700	700
Ce Platel et Cie	...	340	Dourges	...	3812 50
Crédit d. Nord	...	520	Drocourt, 1re s.	...	6495
H. Devilder	...	1060	Escarpelle	2225	2250
Banq.ré. Nord	...	500	Epinac	...	600
Ce Esc. Roub.	...	...	Ferfay	...	400
Gaz de Wazem	...	431 25	Albi	...	789
Le Nord, ass.	...	2800	Lens	22400	22400
Union g. Nord	...	455	Lens (100e)	...	120
St-Sauv. Arras	...	200	Liévin	...	9895
Un. lin. Nord	...	140	Marles 30 0/0	...	12800
Constr. Anzin	...	...	Marles 70 0/0	...	1795
Ciments franç	...	270	Meurchin	...	5900
Estrée-Blanch	...	385	Ostricourt	...	475
Tramw. Nord	...	40	Sincey-le-N.	...	3 75
L. Allart, t. p.	...	560	Thivencelles	...	35
Bat. à hélice	...	500	Vicoigne et N.	...	16950
Chem Econom	...	475	OBLIGATIONS		
Bronta et Cie	...	740			
Ce Liquid R.-T.	...	...			
EauxDunkerq	...	395	Bethune 1877	465	463
Tréfilerie	...	...	Drocourt 1885	...	510
Blache-St-V.	...	3400	Marles 1893	...	512 50
Denain Anzin.	...	320	Liévin 1885	...	505
Usin Villerupt	...	560			

Marchés de Lille du 1er juin 1895

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 103 50 à ... ... 88 degrés, cote com., 20 75 à ... ..; n° 3, cote com., .. . à ..
ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 30 75 à ... . — Mélasse (cote com.), ... à .. ..

Cours de clôture au comptant du 1er juin

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
102 40 ./.	3 0/0	102 25 ./.
.. .. ./	./	.. .. ./.
101 10 ./.	3 0/0 amortissable	101 05 ./.
107 60 ./.	3 1/2 0/0 1883	107 45 ./.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)

Le voyage présidentiel

Clermont-Ferrand 1er juin. — Le président de la République a quitté Vichy à 7 heures et demie du matin par un temps splendide.

Le train présidentiel est arrivé à Clermont-Ferrand à 9 heures. M. Félix Faure a été reçu à la gare par les autorités, M. Barton, préfet du Puy de Dôme et les sénateurs et députés du département. La gare est plendidement pavoisée et tenturée de draperies.

M. Félix Faure décore M. Roche, ingénieur à la compagnie de Lyon ; puis il distribue plusieurs médailles de travail à quelques ouvriers de la compagnie.

Le cortège officiel monte en voiture et parcourt la ville richement pavoisée.

Le maire prend place dans la voiture présidentielle avec le général Tournier et le général d'Espeuille.

Des arcs de triomphe sont élevés à cinq carrefours de la ville; on en remarque un où les membres de la société de gymnastique *Alsace-Lorraine* font des exercices de trapèze.

Le refus de M. Pasteur

Paris, 1er juin. — M. Pasteur, qui a décliné, dans les conditions que l'on connaît, l'offre d'une décoration allemande, n'a pas voulu qu'une manifestation quelconque ait lieu à l'occasion de ce très simple refus. Dès qu'il a appris qu'un comité s'était formé sous la présidence du comte Féry d'Esclands, assisté de MM. Mézières, le baron de Wolbeck, de Girardin, François Coppée, Antonin Mercié, etc., et qu'un souvenir allait lui être offert comme témoignage public de félicitations et de remerciements, M. Pasteur a adressé aussitôt à M. Féry d'Esclands la lettre très digne et très belle que voici :

« Monsieur le comte,

» Je suis extrêmement touché des sentiments que vous avez exprimés. Mais laissez, je vous prie, à ce que j'ai fait en toute simplicité un caractère très simple.

» Je ne veux ni manifestation, ni souscription.

» Veuillez agréer, monsieur le comte, les assurances de mes sentiments les plus distingués. » L. PASTEUR. »

Le comité qui s'était formé renonce par conséquent à son projet, qui avait déjà réuni les adhésions les plus nombreuses.

Arrivée du courrier du Tonkin

Marseille, 1er juin. — Le paquebot *Oxus*, courrier de Chine et du Japon, est arrivé à neuf heures, avec 267 passagers, parmi lesquels MM. Verries, inspecteur général des colonies ; Blanchy, président du conseil général de Cochinchine ; Blanchard et Creissac, inspecteurs des colonies ; Boissière, résident au Tonkin ; Portier, lieutenant de vaisseau ;

Boquillois, administrateur de Cochinchine; d'Estenay et Genella, vice-résidents au Tonkin; André, commissaire de la marine, venant de Saïgon, ainsi qu'une trentaine de soldats et marins; MM. Tousselin, consul général de France à Calcutta; Van Vittius, général en chef des armées hollandaises à Batavia, etc.

La traversée n'a été marquée par aucun incident.

Avarie au croiseur « Lalande »

Alger, 1er juin. — Le croiseur *Lalande*, qui a dû rentrer au port le 28 mai pour dégager une hélice autour de laquelle une amarre s'était enroulée, ne pourra pas rallier l'escadre; l'hélice, bien que dégagée, ne fonctionnant pas.

Le *Lalande* partira demain pour Toulon, pour réparer son avarie.

Fatale erreur

Valence, 1er juin. — Louis-Joseph Rouget, âgé de dix-huit ans, cavalier au 1er hussards, originaire de Salon (Bouches-du-Rhône), a été tué ce matin pendant les manœuvres, près de Valence, d'un coup de feu parti accidentellement à bout portant. L'auteur involontaire de cette mort, le brigadier Pitou, voulait se tuer à son tour et on dut lui arracher son arme.

L'avarie du « Lalande »

Alger, 1er Juin. — Le croiseur *Lalande*, qui a dû rentrer au port le 28 mai pour dégager une hélice autour de laquelle une armure s'était enroulée, ne pourra pas rallier l'escadre, l'hélice, bien que dégagée, ne fonctionnant pas.

Le *Lalande* partira demain pour Toulon pour reparer son avarie.

Cavallotti contre Crispi. — Violentes attaques. — Un rendez vous pour la rentrée. — Débats orageux en perspective

Rome, 1er juin. — M. Cavallotti continue ses attaques contre M. Crispi.

Il adresse au *Secolo* une longue lettre d'une extrême violence, dans laquelle il précise ses accusations au sujet de l'affaire Cornélius Herz.

Interviewé à Florence par un rédacteur du *Fieromosca*, M. Cavallotti a déclaré qu'il était très satisfait du résultat des élections, puisque l'on peut estimer à deux cents le nombre des voix représentées par les oppositions coalisées. Il a dit qu'aussitôt la Chambre ouverte, il soulèverait la question morale et qu'au mois de juin le cabinet serait à terre.

Les amis du ministère, il est vrai, ne semblent nullement s'alarmer des affirmations du chef de l'Extrême Gauche. M. Crispi, de son côté, dans une conversation avec plusieurs députés de la majorité, aurait déclaré que ceux qui le supposent capable de manquer d'énergie pour faire front aux perturbateurs et aux fabricants de scandales se trompent étrangement.

Les députés ministériels espèrent encore pouvoir décider M. Biancheri à accepter la candidature à la présidence de la Chambre.

Aux fêtes de Kiel
Guillaume II et les navires étrangers

Dépêche adressée de Kiel au *Gaulois*, par M. Marcel Hutin :

« La nouvelle que je vous ai télégraphiée, hier, est confirmée.

» Il est certain aujourd'hui que Guillaume II fera une visite au contre-amiral Ménard, à bord du *Hoche*.

» Je sais même de source sûre que l'Empereur et la maison impériale, et surtout le prince Henri de Prusse qui se trouve actuellement en Ecosse, et qui est le commandant suprême de la flotte allemande, se montrent tellement enchantés de l'arrivée de vaisseaux français, que c'est notre vaisseau que l'Empereur visitera en premier lieu.

» L'entrevue durera dix minutes. L'amiral Mesnard présentera aux souverains les officiers de son état-major ainsi que les capitaines de vaisseau Foret, commandant le *Hoche*, Huguet, commandant le *Dupuy-de-Lôme*, et le capitaine de frégate Rossel, commandant le *Surcouf*.

» L'hymne impérial, le *Heil Dir im Siegerkranz* sera joué par la musique du vaisseau amiral, et une conversation s'échangera entre Guillaume et l'amiral.

Notre confrère publie également l'interview suivante :

« D'après les règles de politesse internationale, me dit un fonctionnaire supérieur de la station militaire de Kiel, l'amiral français doit inviter le souverain à visiter le bateau en détail et à passer en revue les marins qui se trouvent à bord, au port d'armes.

» Cette invitation sera sans nul doute faite au souverain allemand qui, en général, l'accepte. De cette façon, je suis persuadé que notre Kaiser Wilhelm satisfera un de ses plus chers désirs : connaître de près les marins et un navire de guerre français.

» Je sais pertinemment qu'en causant avec son frère, le prince Henri, l'empereur a coutume de faire ressortir les qualités, autant au point de vue de la construction qu'au point de vue de l'usage à la guerre des navires français.

» Je puis même vous dire ce que vous ignorez sans doute : Nous estimons plus aujourd'hui les derniers navires de guerre français que les meilleurs anglais. La preuve, c'est que nos ingénieurs de la marine, dans leurs projets pour nos derniers vaisseaux allemands, ont pris modèle sur des navires français.

» Quant à la question du pavillon qui doit être hissé à bord des vaisseaux visités par l'empereur, il est vrai, en effet, que l'étendard de l'empereur porte, incrusté au-dessus de la couronne impériale, le chiffre *1870*, vraie date de la fondation de l'unité allemande, mais je crois qu'en hissant le pavillon impérial sans cette inscription, qui, nous le comprenons bien, ne vous rappelle que de cruels souvenirs, les règles de la politesse internationale ne seront pas violées.

» Vos marins ne serons pas obligés non plus selon notre coutume, de crier : « Vive l'empereur ! » mais il se contenteront du cri de « Hurra ! » comme les marins anglais, ou même ils ne feront que présenter les armes. »

Berlin, 1er juin. — Je suis autorisé à démentir la nouvelle donnée par un de vos confrères relative à une prétendue visite que ferait l'empereur au *Hoche*. Guillaume II ne visitera aucun vaisseau de guerre étranger.

Changement d'itinéraire. — La flotte anglaise Ordre subit. — Départ pour le Levant

Le Caire, 1er juin. — La flotte anglaise devait quitter Alexandrie dimanche, se rendre à Port-Saïd, et de là revenir directement en s'arrêtant à Marseille et à Toulon.

L'amiral lord Seymour a reçu aujourd'hui l'ordre subit de modifier son itinéraire. Il doit se rendre sans retard devant Beyrouth, et détacher trois navires sur d'autres points de la côte syrienne.

Comme le bruit court ici que les relations de l'ambassade anglaise et de la Sublime Porte sont très tendues, la décision inattendue de l'Amirauté soulève de vifs commentaires.

La nouvelle donnée par le *Times* que des divisions se seraient manifestées dans la colonie française du Caire est absolument fausse.

Incidents à régler. — Les délégués des puissances à Mouch. — Réparations exigées. — L'attentat de Djeddah.

Londres, 1er juin. — La *Press Association* communique aux journaux de ce matin l'information suivante :

« Le gouvernement anglais, apprenant l'insulte faite par la police turque aux délégués des puissances à Mouch, s'est mis aussitôt en devoir de réclamer réparation à la Sublime-Porte.

» Quant à l'incident de Djeddah, on le considère comme n'ayant aucun caractère politique ; il ferait en conséquence l'objet d'une enquête judiciaire et non d'une demande de réparation diplomatique. »

Le *Standard* de ce matin déclare qu'il serait absurde d'envisager d'autre façon ce dernier incident.

Le *Times* de ce matin dit que si le Sultan ne peut châtier les assassins de Djeddah, l'Angleterre devra s'en charger elle-même.

L'emprunt Chinois

Londres, 1er juin. - Le *Times* de ce matin expose dans son article financier que, bien qu'ayant refusé d'intervenir dans le règlement de la question sino-japonaise, l'Angleterre entend prendre part à l'émission de l'emprunt chinois, qui devait être lancé en même temps à Paris, à Londres, à Berlin et Saint-Pétersbourg.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

Les fêtes de Lille — *Arrivée de M. Lebon, ministre du commerce*. — A partir de 11 heures du matin, un grand mouvement de troupes se produit dans les rues; les différents corps de la garnison prennent les places qui leur sont assignées pour rendre les honneurs réglementaires au ministre.

Les drapeaux flottent assez nombreux aux façades des maisons ; les drapeaux tricolores s'entremêlent gaiement avec le drapeau Lillois, et les drapeaux Belges, Suisses, Russes et Anglais.

A 11 h. 58 le train ministériel entre en gare. M. André Lebon est reçu par les autorités civiles et militaires.

M. Violette, premier adjoint au maire de Lille, remplace M. Géry Legrand, empêché par la mort de son frère, M. Pierre Legrand, député.

Après les souhaits de bienvenue de M. Violette, M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille, a présenté au ministre les membres du corps enseignant des facultés de Lille et les diverses délégations des étudiants français et étrangers.

Le cortège se rend à la Préfecture; sur tout le parcours le ministre du commerce est chaudement acclamé par une foule énorme qui se presse rue de la Gare et sur la Grand'Place. On ne signale jusqu'ici aucun incident.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 6770